

débat à la Chambre, des trains ont transporté du blé n° 2 du Nord depuis ce terminus jusqu'aux navires qui mouillaient à Vancouver. Cette situation ne devrait pas exister puisque nous avons des élévateurs à l'intérieur qui devraient être utilisés à pleine capacité. Ils pourraient servir à sécher le grain comme il a fallu le faire il y a moins de deux ans, ou être employés à d'autres fins. Chose certaine, ils ne devraient pas demeurer vides, alors que les cultivateurs ne peuvent entreposer leurs céréales dans leur ferme.

Je crois savoir qu'il est survenu un changement dans les ports et s'il est attribuable au ministre, il convient de l'en féliciter. Lors d'entretiens avec certaines gens dans le port de Vancouver, j'ai constaté que les wagons sont laissés maintenant en blocs de 50. On pourra aussi garer les wagons sur les voies d'évitement. On déplace les wagons et on modifie les bulletins d'expédition par la suite. Pourquoi n'a-t-on pas agi ainsi plus tôt? On n'aura plus qu'à déverser le grain, à décharger telle ou telle catégorie de grain et à échanger des feuilles de route ou des connaissements. Si nous avions eu recours à cette méthode ces deux ou trois dernières années, nous aurions pu décharger beaucoup plus de boisseaux de grain que nous ne l'avons jamais fait. J'espère que ce nouveau procédé de manutention dans le port de Vancouver se révélera un succès. J'ai l'impression qu'il le sera. J'espère que le gouvernement fournira plus d'espace d'entreposage à Vancouver et dans d'autres ports, car il en faudra absolument.

• (9.10 p.m.)

D'aucuns croient qu'il faudrait accroître les pouvoirs de la Commission canadienne du blé de façon à lui permettre d'étendre sa compétence non pas au grain canadien mais à l'exploitation de toutes les installations où le grain est manutentionné. Celles-ci devraient passer sous la coupe de la Commission canadienne du blé. Il le faut si la Commission doit faire œuvre utile de nos jours. Nous croyons que le coût de l'entreposage de tout le grain devrait être à la charge du gouvernement fédéral. Grâce au présent projet de loi, à ceux qui ont déjà été adoptés et à ceux qui seront présentés dans l'avenir—et ici il est difficile de dire lequel est antérieur à l'autre, de la poule ou de l'œuf—on peut dire que pour le céréaliculteur c'est quand même une première manche de gagnée.

Pour nous, il est clair que la Commission du blé peut encore faire du bon travail dans ce domaine. La tâche de la Commission se trouve compliquée parce que nous lui disons «C'est à vous qu'il appartient de faire ce travail», alors que nous signifions au même moment à des sociétés de courtage international «C'est à vous de faire cela». Comme l'a fait remarquer tout à l'heure un député, certaines de ces sociétés ont aussi des intérêts dans les messageries maritimes. J'estime que ces sociétés de courtage international qui ont des intérêts dans les messageries maritimes ne peuvent vraiment pas avoir résolument à cœur la question des expéditions de blé canadien. Elles feront des expéditions à partir des pays où leurs navires ont jeté l'ancre.

C'est là un des problèmes qui se posent à notre agriculture. Ce problème affecte la commercialisation du grain dans de bonnes conditions ainsi que le transport de ce grain par la voie maritime. Les sociétés de courtage international veulent participer au bénéfice du cultivateur. Elles vendent leur part du gâteau. Les navires, ça les

[M. Skoberg.]

touche de près et elles vendent des céréales à différents pays. Je puis vous assurer que, lorsqu'un navire appartenant en partie à une société de courtage international se trouve dans un port australien, cette société préférera le remplir de grain australien plutôt que de le renvoyer sans cargaison au Canada pour acheminer nos céréales vers le Japon ou quelque autre pays.

Comme je le disais, c'est un des grands problèmes qui se posent dans le domaine de notre économie agricole. J'espère que le ministre examinera la situation et veillera, s'il veut que la Commission canadienne du blé fasse son travail dans ce domaine, à lui donner les instruments nécessaires. Ne laissons pas à d'autres notre part du gâteau. Si nous nous préoccupons sincèrement de cette situation, nous devons faire en sorte d'instituer la commercialisation complète et ordonnée dont il a été question. Cela met en cause, bien entendu, la vente des céréales, le renouvellement des réserves à vendre à terme, et la manutention des céréales par les courtiers internationaux. La Commission canadienne du blé doit aussi être comptable de toute l'activité du producteur des prairies.

M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, je veux seulement poser une ou deux questions au sujet du bill C-238 qui, je le remarque, a pour objet de modifier la loi sur la Commission canadienne du blé. Il comporte en réalité deux amendements dont le premier concerne la classification des grains et l'autre l'inclusion du colza et d'autres grains parmi ceux qui relèvent de la Commission. De nombreux députés en ont parlé.

M. Benjamin: Le député est-il pour ou contre cette disposition?

M. McIntosh: Je dirai au député que je ne suis pas pour son parti. C'est certain.

Des voix: Bravo!

M. McIntosh: Les députés à ma gauche parlent d'une façon ici et d'une autre quand ils se rendent dans les Prairies. Je n'ai pas peur de relever le défi qu'a lancé ce soir le député de Moose Jaw (M Skoberg). Je m'attaquerai certainement à la Commission du blé si elle ne fait pas son travail. Je le fais depuis que je siége ici. La tâche qu'ils n'accomplissent pas aujourd'hui est celle de vendre le grain.

M. Benjamin: Pourquoi le député dit-il cela?

M. McIntosh: Je vais vous dire pourquoi.

M. Benjamin: Je pense que je le sais.

M. McIntosh: Non, le député ne le sait pas. Ils ne vendent pas de grain.

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, le député me permettrait-il de lui poser une question. Sait-il que cette année les ventes globales de grain canadien peuvent atteindre un record?

M. McIntosh: En effet.

M. Horner: Le ministre a-t-il dit: «peuvent» ou «doivent»?

M. McIntosh: Je suis bien heureux que le ministre m'ait posé cette question. Je m'étais proposé de rappeler certaines de ses déclarations dans ce sens. J'ai été étonné